

**L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État):** Il ne s'agit pas de prendre une décision au sujet de la dérivation ou de l'exportation de l'eau, comme le député l'a mentionné, ainsi que d'autres avant lui. Une activité coordonnée est exercée entre les gouvernements du Canada et de l'Ontario en vue d'étudier les ressources hydrauliques disponibles dans le Nord de l'Ontario. Ces études qui sont de grande envergure ne seront peut-être terminées que dans un an. Elles seront peut-être la base de quelque action future, mais en ce moment elles sont certainement indéterminées. J'ajoute que les études sont premièrement l'effet d'une recommandation que la Commission mixte internationale a faite alors que le niveau de l'eau des Grands lacs était très bas.

**Mr. B. Keith Penner (Thunder Bay):** J'ai une question supplémentaire. Le ministre chargé de l'énergie et des ressources hydrauliques déposera-t-il à la Chambre un rapport intitulé *A Proposed Water Diversion Program out of North Western Ontario into Lake Superior* et daté du 25 juin 1964, et les six rapports d'activité qui y ont fait suite?

**L'hon. M. Lang:** Je prendrai la requête en considération. Les rapports ont un caractère provisoire et je m'occuperai sûrement de voir s'il convient de les déposer à ce stade-ci.

**M. Aiken:** J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je me demande si le ministre peut répondre à la question précise que je lui ai posée. Certains faits nouveaux sont-ils venus modifier la conjoncture depuis que le comité des ressources a été saisi de la question plus tôt cette année ou est-ce là la continuation de la politique qui avait alors été exposée et que l'on applique depuis 1964?

**L'hon. M. Lang:** Je doute que le député ait cité la bonne année, mais je n'ai eu connaissance d'aucune modification dernièrement.

#### QUESTION POSÉE AU CABINET

**M. Muir (Cape Breton-The Sydneys):** J'ai une question à poser au premier ministre. Puis-je demander au très honorable représentant, vu les difficultés auxquelles le cabinet a fait face à la Chambre hier après-midi, s'il songe à nommer un nouveau leader du gouvernement à la Chambre?

**Une voix:** Où étiez-vous?

[M. Aiken.]

#### LES TRANSPORTS

##### TERRE-NEUVE—L'EMBARGO AFFECTANT LABRADOR CITY ET WABUSH

**M. Ambrose Hubert Peddle (Grand Falls-White Bay-Labrador):** Ma question s'adresse au ministre des Transports. A Wabush et Labrador City, environ 2,000 voitures privées sont paralysées par le manque d'essence et les réserves de mazout sont presque épuisées par suite des températures anormalement basses. Or, le ministre voudrait-il indiquer les mesures prises par son ministère pour la suppression de l'embargo ferroviaire sur l'essence et le mazout?

**L'hon. Donald Jamieson (ministre des Transports):** Je dois préciser que l'embargo mentionné par le député est imposé par les représentants syndicaux qui s'opposent au chargement de ces produits sauf dans des conditions restrictives qui en rendent impossible la livraison par chemin de fer. Les chemins de fer m'ont indiqué ce matin qu'ils sont prêts à transporter le carburant sur place pourvu qu'ils obtiennent le consentement des syndicats en cause.

Deuxièmement, j'ai demandé à la Commission des transports du Canada d'envoyer un représentant dans chacune des quatre régions pour voir ce qui en est.

Troisièmement, on m'a avisé que les discussions en vue d'un règlement de la grève sont en bonne voie et on espère qu'elle sera bientôt terminée.

#### L'IMPÔT SUR LE REVENU

##### LE RETARD DES REMBOURSEMENTS

**M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Étant donné que le ministre nous a donné l'assurance, le 6 juin dernier, que l'examen des déclarations d'impôt sur le revenu n'accuserait pas de retard, et comme 700,000 d'entre elles environ sont en panne, que fait au juste son ministère pour s'efforcer de remettre à ceux qui y ont droit les remboursements avant Noël?

**L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre du Revenu national):** Monsieur l'Orateur, jusqu'ici le ministère a examiné 200,000 déclarations.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. La question est irrecevable et devrait être inscrite au *Feuilleton*.